

résultats pour la propagation des connaissances dont M. de Caumont rendait l'étude si simple et si facile.

De tous côtés on ouvrit dans les séminaires des cours d'archéologie, dans lesquels on reproduisait oralement les leçons faites à Caen par M. de Caumont. Bon nombre de sociétés académiques firent, de la lecture de ces leçons, l'objet de leurs séances. Les hommes du monde, aussi bien que les artistes, les femmes même, se mirent à étudier l'histoire de l'art dans les livres de notre collègue.

Ce ne fut pas seulement une révolution qui s'opéra dans les idées et les connaissances, une révolution se fit aussi dans le goût. Pour les marbres, les bronzes, les tentures, les décorations de tout genre, on chercha de nouveaux motifs dans les formes élégantes et sveltes du style que, quelques années avant, les artistes qualifiaient de *barbare* et de *gothique*.

Certes, l'homme qui a exercé sur son époque une influence aussi considérable DOIT TENIR UNE PLACE DANS L'HISTOIRE DU SIÈCLE, et ce mouvement était dû tout entier à M. de Caumont. Que l'on ne vienne pas dire, en effet, que d'autres avaient suivi la même carrière, car la publication de son ouvrage a devancé de huit années tout ce qui a paru sur le même sujet en France.

Les imitateurs et les copistes n'ont pas manqué dans la suite; mais quand on se met à lire ces différents traités, on voit bientôt que presque tout a été pris dans celui de M. de Caumont. On y a même puisé trop largement et souvent servilement copié le texte et les planches. Tel est ce curé des environs de Fontainebleau, qui écrivait à notre collègue : *Je vous ai fait de nombreux larcins, mais ne me faites pas de peine : je vous en demande l'absolution, en considérant que le produit de la vente de mon livre sera employé à faire bâtir une école de filles dans ma commune.*

Par la fondation de la Société des antiquaires de Normandie en 1824, M. de Caumont avait imprimé une activité considérable dans cette province aux études archéologiques.

Plus tard il voulut communiquer cette impulsion aux autres provinces par la création d'une nouvelle Société archéologique embrassant tout le territoire français.